

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUILLET 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 02 juillet 2024, à 20 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Éric Girard – conseiller no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2024-07-092

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Monsieur Éric Girard
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 20 h 01.

Adoptée.

2024-07-093

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 02 juillet 2024 à 20 h**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 juin 2024
- 4. Communiqués et correspondance**
 - 4.1 Tableau des correspondances reçues en juin 2024
- 5. Administration et finances**
 - 5.1. Liste des comptes à payer
 - 5.2. Dépôt- Activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5.3. Programmation TECQ version no 6
 - 5.4. Nomination des élus aux différents comités administratifs, municipal et régional
 - 5.5. Demande à la MRC pour creusage d'un cours d'eau
 - 5.6. Soumission et achat d'une génératrice pour l'édifice municipal
 - 5.7. Pancarte pour le stationnement et les sentiers et les routes
 - 5.8. Demande de soumission pour les travaux d'égauge
 - 5.9. Descente en canot kayak, entente de collaboration avec le Festifalls
 - 5.10. Adoption du règlement concernant les animaux
- 6. Travaux Publics**
- 7. Législation**
- 8. Sujets divers (demeure ouvert)**

8.1 Travaux d'asphaltage de la 2^e avenue du Lac Ginette

9. Rapport des élus

10. Période de questions

11. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-07-094

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 JUIN 2024

CONSIDÉRANT QUE LE projet de procès-verbal a été transmis aux
conseillers et conseillères avant la présente
séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré
Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 juin 2024.

Adoptée.

4. Communiqués et correspondances

4.1 Les correspondances de juin ont été remis aux élus, celles-ci
peuvent être consultées au bureau municipal.

5. Administration et Finances

2024-07-095

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste
des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyée par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis
par la directrice générale, greffière-trésorière, et que cette dernière
soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	12 357.13 \$
Location de Salle	745.00 \$
MRC d'Arthabaska	5 168.28 \$
MAMH Péréquation municipale	14 625.00 \$
Permis	75.00 \$
Revenu Canada	31.86 \$
OBNL du Site touristique	12 923.53 \$
Total	45 925.80 \$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 331.28 \$
Salaires employés	6 242.28 \$
Déductions à la source	4 516.09 \$
Comptes payés	32 825.77 \$
Total	45 915.42 \$

2024-07-096

5.3 TECQ 2019-2023 programmation de travaux version 6

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coût de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportés à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée

2024-07-097 **5.4 Nomination des élus aux différents comités administratifs, municipal et régional.**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des représentants de comité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyé par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE LE conseil nomme Monsieur Éric Girard, conseiller no 4 à siéger sur ces différents comités :

Conseiller # 4, Éric Girard

- Festifalls
- Sentier des Pêcheurs
- Substitut Régies des Chutes
- PFM – Politique familiale municipale
- Substitut bibliothèque

Adoptée

2024-07-098 **5.5 Demande d'intervention à la MRC d'Arthabaska pour cours d'eau dans le rang de la rivière.**

CONSIDÉRANT QUE des citoyens nous ont informé d'une problématique de cour d'eau dans le rang de la rivière;

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 338 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la Politique révisée relative à la gestion des cours d'eau lors de sa séance régulière du 16 mars 2016;

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par un citoyen a été signalé à la MRC par l'entremise du bureau municipal de Maddington Falls en mars 2024;

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments a été constaté par le chargé de projet en cours d'eau de la MRC, au début mai 2024;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux de creusage sur les terrains des matricules 1118-75-9681 et 1118-76-0946 du canton de Maddington Falls

soit sur une distance excédent les 9 mètres qui seront être effectué par la municipalité;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit à la charge des propriétaires des lieux, soit aux clients matricules 1118-75-9681 et 1118-76-0946;

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Maddington Falls autorise la MRC à facturer la municipalité qui elle refacturera les citoyens des matricules 1118-75-9681 et 1118-76-0946 si l'intervention doit être faite par la MRC pour le nettoyage du dit cour d'eau;

QUE celui-ci pourrait recevoir en partie un remboursement MAPAQ s'il est admissible;

QUE la MRC effectuera auprès des citoyens le suivi de ce dossier ;

Adoptée

2024-07-099

5.6 Demande de soumission, d'achat et d'installation d'une entrée électrique pour une génératrice

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une entrée électrique pour accueillir une génératrice afin d'alimenter l'édifice municipal en cas de panne de courant sur une période prolongée;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une entrée électrique soit nécessaire pour l'utilisation d'une génératrice;

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyé par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à effectuer des demandes de soumission pour l'achat et l'installation d'une entrée électrique pour se connecter avec une génératrice;

Adoptée

2024-07-100

5.7 Demande de soumission, d'achat et d'installation d'une génératrice

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une génératrice permettrait d'alimenter l'édifice municipal en cas de panne de courant sur une période prolongée;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de la génératrice servira à accueillir les citoyens et les citoyennes venant le cas d'une panne sur une période prolongée en situation de mesure d'urgence.

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à effectuer des demandes de soumission pour l'achat et l'installation d'une génératrice pour l'édifice municipal;

Adoptée

2024-07-101

5.8 Autorisation de déposer une demande au FRR Volet-2 pour l'achat de panneaux pour le stationnement, les sentiers et les rangs

CONSIDÉRANT QUE l'achat de panneaux pour le stationnement, les sentiers et les routes soit fait pour permettre de délimiter la zone à ne pas se stationner devant le garage, permettre l'orientation dans les sentiers pédestres, de ski de fonds et de raquette de la vieille traverse et remplacer les panneaux déjà existant mais endommagé ou manquant sur les rangs pour la sécurité des usagers;

En conséquence,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte

Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière-trésorière à déposer une demande de subvention au FRR-Volet 2 à la MRC d'Arthabaska, pour son projet concernant l'aménagement des pancartes dans les sentiers de la Vieille Traverse, devant le garage municipal et sur les rangs;

- **QUE** Le conseil de Maddington Falls s'engage à assumer sa partie des coûts;
- **QUE** Le conseil de Maddington Falls accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;
- **QUE** Le maire et la directrice générale, greffière-trésorière sont autorisés à signer tous les documents en lien avec cette demande d'aide financière;
- **QUE** Les soumissions sont en annexe.

QUE l'achat des panneaux soit effectué afin qu'il puisse être installé aux différents endroits

Adoptée

2024-07-102

5.9 Autorisation d'élagage au Lac Ginette

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de Gaudreau pour enlever les branches qui peuvent frotter sur les camions au Lac Ginette;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande les services d'un spécialiste en élagage pour enlever les branches et les arbres qui peuvent être à risque de tomber sur les fils électriques sur le territoire de la municipalité;

En conséquence,

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau

Appuyé par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à faire une demande de soumission et de procéder à l'élagage des branches et des arbres nuisibles au Lac Ginette et sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

2024-07-103

5.10 Descente en canot kayak, entente de collaboration avec Festifalls

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseiller présents

QUE le Conseil municipal autorise le comité du Festifalls pour la tenue d'une activité de descente en canot kayak le samedi 13 juillet 2024.

QUE le départ de la plage à Saint-Louis-de-Blandford se fera à 14h et l'arrivé à la vieille traverse à Maddington Falls est prévu vers 17h.

QU'UN souper aux hot-dogs gratuit sera offert aux participants et aura lieu à la salle de l'édifice municipal.

QUE le comité du Festifalls soient responsable de l'organisation et du bon déroulement de cette journée.

Adoptée

2024-07-104

5.11 RÈGLEMENTATION UNIFORMISÉE SPA D'ARTHABASKA - RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX NUMÉRO 148

Ce point est reporté à la prochaine réunion du conseil

6. Travaux Publics

7. Législation

8. Sujets divers (demeure ouvert)

2024-07-105

8.1 Autorisation de demande de soumission et de travaux d'asphaltage pour la 2^e avenue du Lac Ginette

Considérant que des travaux d'asphaltage de la 2^e avenue du Lac Ginette doit être fait en partie ou en totalité

En conséquence,

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré

Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise la directrice générale à contacter des entrepreneurs afin de faire une demande de soumission et de travaux d'asphaltage dans la 2^e avenue du Lac Ginette;

QUE LE Conseil autorise d'évaluer lors de l'accomplissement des travaux, selon les sommes du budget qui seront disponibles à ce moment, la possibilité d'exécuter des travaux supplémentaires avec l'accord du maire et de la directrice générale et greffière-trésorière.;

Adoptée

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-07-106

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps

QUE la séance soit levée à 21 h 09.

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette
Directrice générale/
Greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 21 août 2024.